

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 juin 2023

Objet : Question parlementaire n° 8024 du 23 mai 2023 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Factures de gaz et d'électricité ».

Monsieur le Ministre,

En date du 23 mai 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Énergie et du Ministre de l'Aménagement du territoire.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Aménagement du territoire

(s.) Claude Turmes